

# BILAN ANNUEL 2021

---

Conseil de Développement de la  
Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême



Conseil  
de Développement  
Partager Échanger Proposer



# SOMMAIRE

---

P3. Editorial

P4. 2021 en résumé

P5. Les temps forts

P6. Activités/chiffres clés

P7 - 17. Travaux réalisés et en cours

P18 - 19. Droit de suite

P20 - 21. Les perspectives pour 2022

P22. Le Conseil et ses réseaux

# ÉDITORIAL

---

Les crises qui n'ont cessé de se succéder depuis plus de deux ans, climatiques, sanitaires et sociales, auraient pu mettre à mal l'exercice de la démocratie locale et l'engagement citoyen qui s'y conjugue.

Or, concernant GrandAngoulême et particulièrement le Conseil de Développement qui en est un des pivots, il est plaisant de constater que, ce territoire a su faire preuve de résistance et de résilience, et plus encore d'innovation !

En 2020, nous avons su réagir avec agilité et sens de l'adaptation au plus fort de la vague initiale du Covid qui avait conduit à des mesures de confinement particulièrement drastiques. Elles ne nous avaient pas empêchés de demeurer actif, vigilant et solidaire, en continuant à produire avis et contributions nécessaires à la vie de la Collectivité.

Nous y avons même puisé des ressources nouvelles et imaginé des pratiques qui ont permis dès le début 2021 de renouveler un Conseil de Développement sans rupture d'exercice, avec des forces nouvelles – plus de 70% de nouveaux membres - et une conscience accrue des enjeux principaux pour ce nouveau mandat.

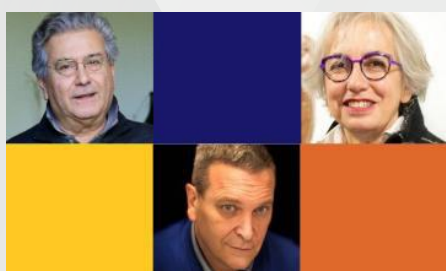
Nos pratiques, nos travaux, nos productions témoignent des valeurs attachées à une citoyenneté responsable, respectueuse des autres, informée et réfléchie dont l'intérêt général est le premier fondement.

Depuis sa création en 2002, le Conseil de Développement de GrandAngoulême n'a cessé d'évoluer et de s'ouvrir, montrant une capacité d'autonomie accrue tout en renforçant les qualités du dialogue ouvert avec la Collectivité territoriale. Il faut souligner que cette dernière a montré tout l'intérêt qu'elle attachait à nos contributions, non seulement par des engagements sur des principes, mais en accordant des moyens d'existence non négligeables.

Le mandat précédent, 2017/2020, avait été marqué par l'élargissement du territoire et la création d'un nouveau collègue, il a fait preuve de son importance dans la consolidation de l'intercommunalité.

L'actuel mandat a démarré par la signature d'un « pacte de gouvernance territorial » dans lequel nous prenons tout naturellement place dans une double perspective, celle de la consultation des citoyens et celle de l'évaluation citoyenne des politiques publiques conduites à leur service.

Le présent bilan d'activités 2021 en illustre de nombreuses facettes.



Les co-président.es,

André Curmi  
Philippe Monjarret  
Marie-Madeleine Vincent

# 2021 EN RÉSUMÉ

Introduire à la lecture du bilan d'activité 2021 s'exprime d'abord par quelques chiffres :

**99 membres actifs**, un comité d'animation de 22 membres, une coprésidence à trois renouvelée, ce qui a permis, au fil de plus de **50 réunions et rencontres**, de rendre deux avis sur saisine de l'Agglomération, de lancer **trois auto-saisines**, de poursuivre l'animation du collège des représentants des communes, en bref de participer à la vie de l'Agglomération de façon volontaire et bénévole par plus de **1800 heures d'engagement citoyen**.

Aux **questions posées par saisines**, il a été répondu dans les délais, avec méthode et dans une concertation permanente avec les élu.e.s et les services concernés. Fidèles à notre souci de porter la **parole des habitants**, nous avons multiplié les auditions et les **rencontres** des parties concernées.

Les sous-titres de nos avis rendus sont explicites : **« Il est temps de changer de braquet »**, concernant l'actualisation du schéma cyclable;

**« Un engagement citoyen pour un projet de territoire »**, en miroir du projet « GrandAngoulême vers 2030 »

Nous y avons conjugué trois auto-saisines, en mobilisant des groupes projets sur des approches transversales :

**Après-crisés ?** Afin d'observer les effets des crises à répétition, en mesurer les impacts sur les publics fragiles, de valoriser les initiatives émergentes.

**Transitions écologiques** pour travailler dans un premier temps sur les propositions d'actions concrètes en commençant par la prévention des déchets.

**Alimentation – Agriculture** en perspective d'accompagner et d'amplifier la résilience à l'œuvre sur le territoire et le volet citoyenneté du programme alimentaire territorial.

Initiés en 2021, ces travaux se poursuivront en 2022.

Un premier **comité de suivi des travaux** du Conseil de Développement a été organisé par l'Agglomération de GrandAngoulême en novembre 2021 autour de quatre de nos contributions antérieures produites entre 2018 et 2020, autour des thèmes de la **santé**, du **numérique**, des **politiques jeunesse**, des **transitions climatiques et énergétiques**.

Il a permis de mesurer l'impact des travaux du Conseil de Développement, « **déclencheur** » et « **catalyseur** » des réflexions et des actions par l'Agglomération, par sa capacité à mettre en perspective des constats provenant de multiples horizons.

Enfin, il faut souligner que les **assemblées plénières** du Conseil de Développement ont pleinement joué leur rôle : organiser une gouvernance, décider les thèmes et les modalités de **travail**, élaborer une **feuille de route**, partager l'information afin de la faire circuler en interne et vers l'ensemble des habitants. Elles ont permis de réaffirmer des valeurs essentielles autour de **l'animation** et de la production du **débat démocratique** sur les **grands projets** de territoire et les questions **sociétales et environnementales**.

**Agir en réseau**, en renforçant le **dialogue** avec les élus de tous les niveaux, les **habitants** et les acteurs, en développant la dimension « forum », et en continuant à jouer un **rôle déterminant** dans les **coordinations** départementale, régionale et nationale des Conseils de Développement en constituant des atouts majeurs de réussite.

# LES TEMPS FORTS

## Janvier

- Réception de + de 100 candidatures au Conseil de Développement après l'appel lancé en novembre 2020.

## Février

- 1ère plénière constitutive du Conseil de Développement 2021/2026 en visio.
- Accueil des nouveaux membres en ateliers durant le mois de février.

## Mars

- Constitution du Comité d'Animation
- Lancement de 2 groupes de travail sur saisine de l'Agglomération
- Vote du protocole de coopération Conseil de Développement / Agglomération de GrandAngoulême

## Avril

- Webinaire de présentation de l'Agglomération aux membres du Conseil de Développement
- Lancement de 3 groupes - projets thèmes choisis par le Conseil de développement

## Mai

- Lancement de l'espace collaboratif nextcloud pour les membres du Conseil de Développement

## Juin

- Remise de l'avis sur le projet d'Agglomération vers 2030
- Seconde plénière du Conseil de Développement : élection des 3 co-président.es

## Septembre

- + de 75 % des personnes positionnées en janvier ont signé la charte d'engagement
- Rencontre du Président Bonnefont et de la Vice-présidente Maud Fourrier: mise en œuvre du protocole de coopération dont le droit de suite
- Remise de l'avis sur l'actualisation du schéma cyclable d'Agglomération

## Octobre

- Rencontre de deux jeunes illustrateurs angoumoisins pour mettre en image nos travaux

## Novembre

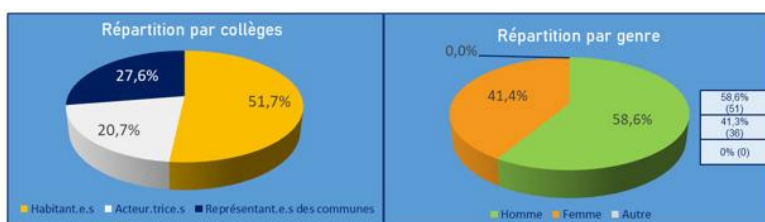
- 1er comité de suivi des travaux du Conseil de Développement portant sur 3 saisines et 1 contribution
- 3ème plénière du Conseil- vote de la feuille de route 2021/2026
- Le Conseil de Développement de GrandAngoulême réélu au conseil d'Administration de la Coordination Nationale des Conseils de Développement

## Décembre

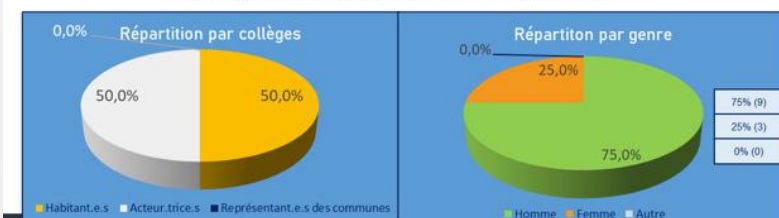
- Présentation des travaux du Conseil de Développement et de sa mise en place au conseil communautaire

# ACTIVITÉS / CHIFFRES CLÉS

## 87 personnes CDD - PERMANENT



## 12 Personnes CDD - FORUM



## + DE 1775 HEURES D'ENGAGEMENT CITOYEN

- Présentation du Conseil de Développement 2021 /2026  
**99 membres actifs** en décembre 2021
- Un nouveau comité d'animation élu en mars  
**22 membres et 3 co-président.e.s élu.es en juin**  
Nombre de réunions CA : **10**
- **3 plénières** en février, juin et novembre
- **2 avis** remis
- 5 groupes-projets, 1 groupe permanent- le collège des représentant.es des communes, 1 atelier ponctuel sur le fleuve  
**Nombre global de réunions : + de 50**
- 1 webinaire de présentation de l'Agglomération en avril : 67 personnes



# **TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS**

# AVIS

## « 2030 : UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR UN PROJET DE TERRITOIRE » JUILLET 2021

Notre avis précise les axes à poursuivre par GrandAngoulême et donne quelques pistes de réflexions et de propositions pour un engagement citoyen ! Amplifier les transitions écologiques et accompagner les transformations sociales sont les deux enjeux transversaux à prendre en compte dans les 4 axes ci-dessous :





## Axe 1 : une cohésion sociale à renforcer

Un des enjeux majeurs de notre territoire c'est la cohésion sociale : vieillissement de la population, pauvreté, discriminations, diminution du nombre de jeunes... Le GrandAngoulême doit remettre ses habitant.e.s, tous ses habitant.e.s, au cœur des politiques publiques de logement, de mobilité, d'accès aux services en s'appuyant sur les associations et les initiatives de proximité.



## Axe 2 : La formation, socle du développement économique et de l'emploi

Comment les consolider ? Comment développer de nouvelles filières répondant à de nouveaux besoins ? La prise en compte du développement de la formation nous semble indispensable comme facteur d'attractivité de notre territoire et complémentaire au développement économique et à l'emploi. L'Agglomération dispose déjà d'un maillage important de formation : dans les filières industrielles, agricoles, image ...



### Axe 3 : vers plus d'équité et d'échanges entre ruralité, urbain et péri-urbain dans les aménagements du territoire



GrandAngoulême : c'est une diversité de communes urbaines, rurales, péri-urbaines qui doivent travailler ensemble et tenir compte des richesses de chacune et concevoir des aménagements pour tous. Les habitant.e.s des 38 communes doivent pouvoir disposer équitablement des services notamment de mobilité, de logement, de santé, de numérique...

Conseil  
de Développement  
Novembre 2021

### Axe 4 : Un territoire valorisant la coopération et les initiatives citoyennes



La montée en puissance de GrandAngoulême dans la vie quotidienne des habitant.e.s, les transformations sociales du territoire qu'il faut observer, la crise démocratique continue depuis ces dernières années, nous obligent collectivement, habitants, structures de démocratie participative, société civile, élus, à imaginer de nouvelles formes de coopération plus souples, plus réactives, plus à l'écoute, plus innovantes.

C'est aussi à cela que se mesure la vitalité d'un territoire !

Conseil  
de Développement  
Novembre 2021

Un projet d'Agglomération doit être un document qui imagine demain, souple, évolutif à l'écoute de ce qui se passe sur son territoire et à la fois concret dans les actions à mettre en œuvre.

Nous souhaitons pouvoir accompagner la collectivité sur le suivi de la mise en œuvre de ce projet, son évaluation, ses transformations et nous inscrire concrètement dans les projets de coopération proposés !

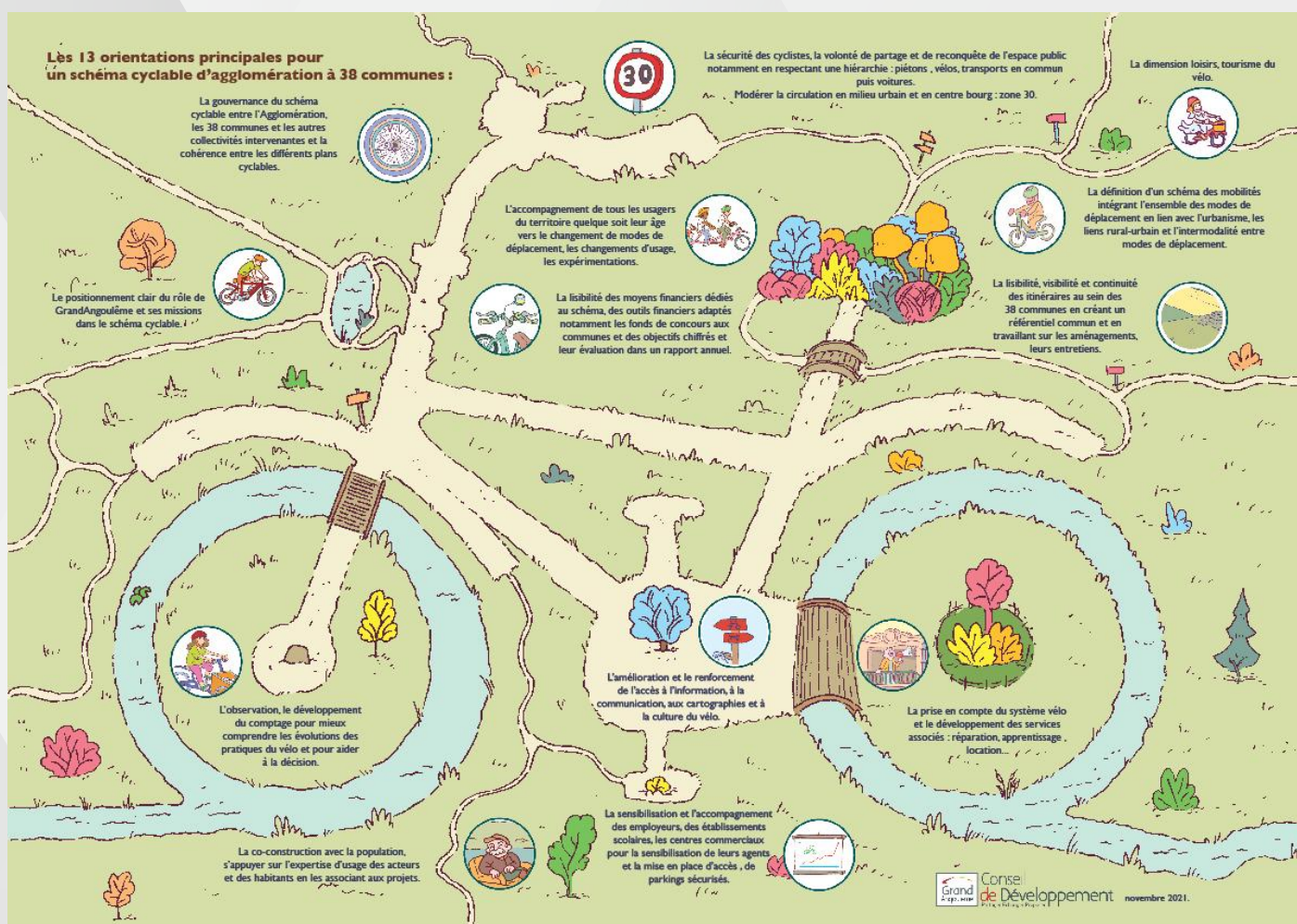


Conseil  
de Développement  
Grand  
Novembre 2021

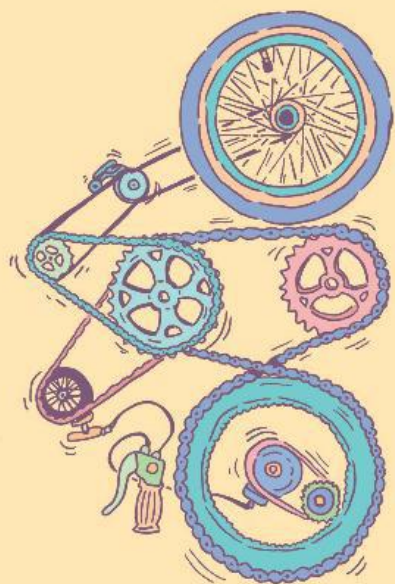
\* Illustrations réalisées par Megaelod

# AVIS

## SUR L'ACTUALISATION DU SCHÉMA CYCLABLE D'AGGLOMÉRATION : « IL EST TEMPS DE CHANGER DE BRAQUET ! » SEPTEMBRE 2021



La gouvernance du schéma cyclable entre l'Agglomération, les 38 communes et les autres collectivités intervenantes et la cohérence entre les différents plans cyclables

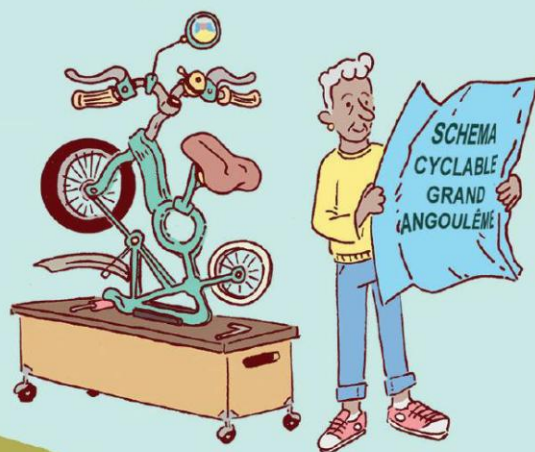
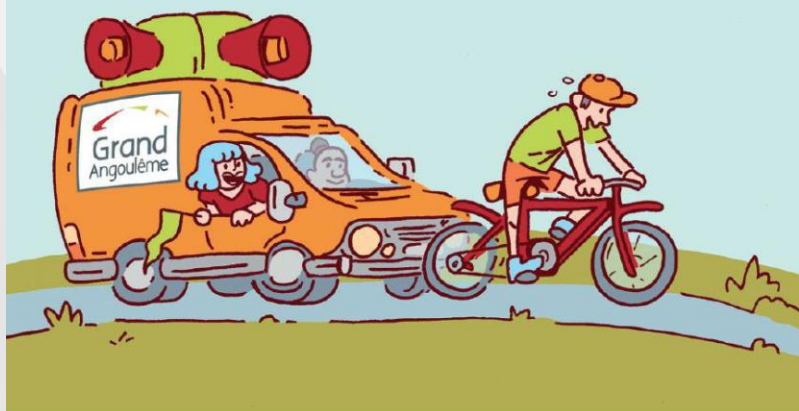


La définition d'un schéma des mobilités intégrant l'ensemble des modes de déplacement en lien avec l'urbanisme, les liens rural-urbain et l'intermodalité entre modes de déplacement.



Le positionnement clair du rôle de GrandAngoulême et ses missions dans le schéma cyclable.

La lisibilité des moyens financiers dédiés au schéma, des outils financiers adaptés notamment les fonds de concours aux communes et des objectifs chiffrés et leur évaluation dans un rapport annuel



L'observation, le développement du comptage pour mieux comprendre les évolutions des pratiques du vélo et pour aider à la décision.



La dimension loisirs, tourisme du vélo.



La sécurité des cyclistes, la volonté de partage et de reconquête de l'espace public notamment en respectant une hiérarchie : piétons, vélos, transports en commun puis voitures. Modérer la circulation en milieu urbain et en centre bourg : zone 30.

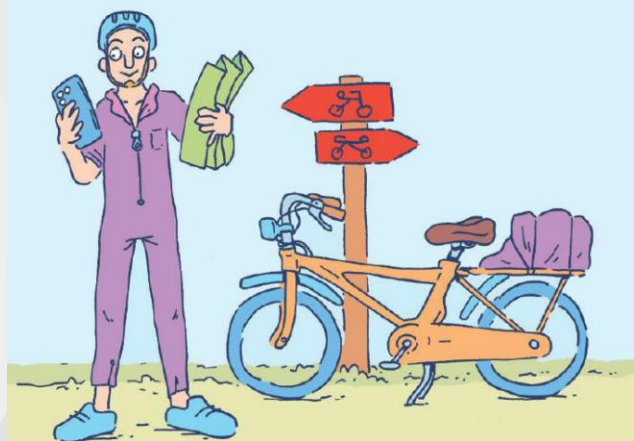


L'accompagnement de tous les usagers du territoire quelque soit leur âge vers le changement de modes de déplacement, les changements d'usage, les expérimentations.



La sensibilisation et l'accompagnement des employeurs, des établissements scolaires, les centres commerciaux pour la sensibilisation de leurs agents et la mise en place d'accès, de parkings sécurisés.





L'amélioration et le renforcement de l'accès à l'information, à la communication, aux cartographies et à la culture du vélo.

La lisibilité, visibilité et continuité des itinéraires au sein des 38 communes en créant un référentiel commun et en travaillant sur les aménagements, leurs entretiens.



La co-construction avec la population, s'appuyer sur l'expertise d'usage des acteurs et des habitants en les associant aux projets.



La prise en compte du système vélo et le développement des services associés : réparation, apprentissage, location ...



**Les 13 orientations principales pour un schéma cyclable d'Agglomération à 38 communes**  
par Geoffrey Grimal  
novembre 2021



L'observation, le développement du comptage pour mieux comprendre les évolutions des pratiques du vélo et pour aider à la décision.



La dimension loisirs, tourisme du vélo.



La lisibilité, visibilité et continuité des itinéraires au sein des 38 communes en créant un référentiel commun et en travaillant sur les aménagements, leurs entretiens.



L'amélioration et le renforcement de l'accès à l'information, à la communication, aux cartographies et à la culture du vélo.



La gouvernance du schéma cyclable entre l'Agglomération, les 38 communes et les autres collectivités intervenantes et la cohérence entre les différents plans cyclables.



La définition d'un schéma des mobilités intégrant l'ensemble des modes de déplacement en lien avec l'urbanisme, les liens rural-urbain et l'intermodalité entre modes de déplacement.



Le positionnement clair du rôle de Grand Angoulême et ses missions dans le schéma cyclable.



La lisibilité des moyens financiers dédiés au schéma, des outils financiers adaptés notamment les fonds de concours aux communes et des objectifs chiffrés et leur évaluation dans un rapport annuel.

La sécurité des cyclistes, la volonté de partage et de reconquête de l'espace public notamment en respectant une hiérarchie : piétons, vélos, transports en commun puis voitures. Modérer la circulation en milieu urbain et en centre bourg : zone 30.



L'accompagnement de tous les usagers du territoire quelque soit leur âge vers le changement de modes de déplacement, les changements d'usage, les expérimentations.



La sensibilisation et l'accompagnement des employeurs, des établissements scolaires, les centres commerciaux pour la sensibilisation de leurs agents et la mise en place d'accès, de parkings sécurisés.

La prise en compte du système vélo et le développement des services associés : réparation, apprentissage, location ...



La co-construction avec la population, s'appuyer sur l'expertise d'usage des acteurs et des habitants en les associant aux projets.

\* Illustrations réalisées par Geoffrey Grimal



## 3 AUTO-SAISINES

### APRÈS-CRISES ?

**Objectif :**

observer les effets des crises à répétition sur notre territoire, les phénomènes produits, les solutions ouvertes, les freins ...

Nouveaux publics touchés ?  
Nouveaux comportements ?  
Les principales inquiétudes ?  
Les raisons d'optimisme ?

### TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

**Objectif :**

dans un premier temps travailler sur les propositions d'actions autour de la réduction, valorisation, réemploi, recyclage, élimination des déchets

### ALIMENTATION AGRICULTURE

**Objectif :**

Créer de la résilience sur le territoire :  
Mieux consommer / liens directs agriculteurs - consommateurs :  
propositions dans le cadre d'un volet citoyen du Programme Alimentaire Territorial

### UN GROUPE PERMANENT : LE COLLÈGE DES REPRÉSENTANT.ES DES COMMUNES :

#### 3 AXES DE TRAVAIL :

#### 1ER AXE

Se donner comme mission de présenter le Conseil de développement et ses travaux dans toutes les communes de l'Agglomération

Se donner des outils communs :  
diaporama de présentation,  
texte à diffuser dans les magazines des communes.

#### 2ÈME AXE

Être concret et visible via des projets :

Exemples :  
Valoriser une initiative locale par commune, reproductible, mutualisable avec d'autres communes ?

#### 3ÈME AXE

Relancer les rencontres citoyennes territoriales dans les communes, 3eme, 4eme couronne de l'Agglomération

# DROIT DE SUITE

## 4 TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉTAIENT CONCERNÉS

Le premier comité de suivi des travaux du Conseil de Développement a été organisé par l'Agglomération de GrandAngoulême en novembre 2021.

### 3 SAISINES DE GRANDANGOUÛME

#### 2018 - Avis sur la santé dans le PLUI

« La santé : une priorité avant d'être une compétence ! »

#### 2020 - Avis sur la politique jeunesse

« Comment sortir du labyrinthe ? »

#### 2020 - Avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial

« Ça chauffe ! »

### 1 AUTO-SAISINE

2018

#### Contribution sur le numérique

« Faites entrer le numérique !  
Tous connectés, tous usagers  
pour plus de citoyenneté ! »

### Les points communs à ces 4 travaux du Conseil de Développement par rapport aux politiques publiques étudiées :

- Les travaux du Conseil de Développement portent sur **des enjeux et des besoins de la population et non sur des compétences de la collectivité**
- La **transversalité des thématiques**
- Des interrogations sur **la place, le rôle, les missions de la collectivité** et sur la réponse à apporter à ses besoins
- Des besoins de **coordination Interco-communes et partenariales** importantes à mettre en place et à faire vivre
- Une **prise en compte** de ces politiques dans le projet d'Agglomération « **GrandAngoulême vers 2030** »
- Une **évaluation, un suivi des politiques publiques de la collectivité : agilité, réponses concrètes aux besoins, liens avec les communes et les partenaires**

## Impacts des travaux du Conseil de Développement et évaluation

Sur ces 4 exemples, l'impact des travaux du Conseil de Développement est essentiellement un rôle « de déclencheur » et, mis en perspectives avec d'autres constats, il a permis de catalyser des réflexions et des actions par l'Agglomération

- Des saisines ou des auto-saisines en phase avec les préoccupations des habitants.
- Des travaux en amont de la mise en place de politiques publiques et qui nourrissent les décisions prises.
- Des thèmes de travail qui vont au-delà des compétences de l'Agglomération.
- La nécessité de travailler «le droit de suite» dans la durée pour capitaliser les actions concrètes mises en place par la collectivité.

### Ils nous ont dit lors de la plénière du 16 novembre !

#### **Maud Fourrier**

*Vice-Présidente en charge de l'évaluation des politiques publiques et du dialogue territorial*

Ce comité de suivi des travaux du Conseil de Développement était inscrit dans la charte de la participation citoyenne votée en 2017.

Ce suivi des contributions du Conseil de Développement est un travail au long court qui démarre et qui est un point essentiel de la vie démocratique pour rendre compte !

Maud Fourrier souligne que les Vice-Présidents de GrandAngoulême et les services étaient présents lors du comité de suivi du 9 novembre dernier et ce travail augure du lancement d'une vraie évaluation des politiques publiques au sein de GrandAngoulême.

Enfin, elle souligne l'importance de la gouvernance du Conseil de Développement et ses méthodes de travail « le aller vers » et la nécessité, comme cela est fait, d'aller dans les communes et d'utiliser les magazines municipaux comme vecteur de communication.

#### **Jean-François Letourneur**

*Directeur Général des Services*

Jean-François Letourneur, arrivé en janvier 2021 à la direction des services de GrandAngoulême, souligne la place spécifique du Conseil de Développement dans la gouvernance de l'Agglomération, la volonté de dialogue, d'ouverture des élus de GrandAngoulême dans cette démarche de participation citoyenne qui est remarquable sur notre territoire.

Enfin, il a pu observer que les travaux du Conseil de Développement sont vécus comme une ressource complémentaire.

De plus, les équipes techniques se sont mobilisées pour apporter les informations demandées sur l'impact des travaux du Conseil de Développement sur les politiques publiques conduites .

Il faut poursuivre ces démarches d'évaluation et de travaux en commun qui sont source d'enrichissement réciproque.

# LES PERSPECTIVES POUR 2022

## LA FEUILLE DE ROUTE POUR 2022/2026

### FINALITÉS / MISSIONS

- Animateur, producteur du débat sur les grands projets du territoire et les questions sociétales
- Contributeur d'avis et de préconisations
- Mobilisateur auprès des habitants, des acteurs et des élus pour faire vivre la démocratie

### AXES PRINCIPAUX DE TRAVAIL 2021 / 2026

- Faire groupe, informer, sensibiliser, se former au collectif et aux enjeux des politiques publiques
- Aller vers les habitants, écouter, échanger pour porter leur parole et la traduire dans nos propositions, suivre les impacts de nos travaux
- Mieux communiquer en interne du Conseil de Développement et en externe
- Agir en réseau

### OBJECTIFS

- Développer une Culture de coopération, d'innovation, de sensibilisation, de formation au sein du Conseil de Développement
- Devenir une « Université » ouverte de formation citoyenne
- Renforcer les méthodes de travail, le « aller vers »
- Intervenir à partir des préoccupations des habitants
- Servir l'émergence de solutions territoriales
- Renforcer le droit de suite des travaux produits
- Mieux communiquer en interne du Conseil de Développement et en externe
- Renforcer le dialogue avec les élus, les habitants et les acteurs du territoire
- Développer le forum du Conseil de Développement
- Être acteur des coordinations départementale, régionale et nationale des Conseil de Développement

# LES TRAVAUX POUR DÉBUT 2022

## 2 NOUVELLES SAISINES PAR L'AGGLOMÉRATION POUR LE DÉBUT D'ANNÉE 2022

- Schéma des mobilités
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Déplacement (PLUI-D)

## LA POURSUITE DES 3 GROUPES-PROJETS AUTO-SAISINES

- Alimentation - Agriculture
- Après crises
- Transitions Ecologiques

## 2 GROUPES DE TRAVAIL INTERNE AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- Sur la communication interne et externe au Conseil de Développement
- Sur l'animation, la sensibilisation, les visites de site ...

# LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET SES RESEAUX AU-DELA DE L'AGGLOMERATION

COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

---



5 conseils d'Administration

1 Assemblée Générale

Des webinaires pour les membres du Conseil de Développement  
et les équipes techniques d'animation

Les rencontres nationales de Saint Raphaël les 9 et 10 novembre

**Le Conseil de Développement de GrandAngoulême  
a été réélu au conseil d'Administration de la  
Coordination Nationale des Conseils de Développement  
en novembre 2021**

**Vous souhaitez nous rejoindre  
ou consulter nos travaux :**

**[www.codevgrandangouleme.fr](http://www.codevgrandangouleme.fr)**



## **Le Conseil de Développement**


Conseil de Développement du GrandAngoulême

25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX

05 45 93 08 28

[conseildededeveloppement@grandangouleme.fr](mailto:conseildededeveloppement@grandangouleme.fr)

[www.codevgrandangouleme.fr](http://www.codevgrandangouleme.fr)

 [codevgrandangouleme16](https://www.facebook.com/codevgrandangouleme16)



# Conseil de Développement

Partager Échanger Proposer